

# Nouveaux outils et nouvelles règles en matière d'implantations commerciales : la Maison de l'urbanisme du Hainaut vous informe le 7 décembre à Charleroi !

L'offre commerciale en Wallonie a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. L'absence de balises concernant la répartition territoriale de cette offre a créé des déséquilibres, voire appauvri certaines zones commerçantes.

Poser les balises à l'implantation commerciale s'avère de plus en plus nécessaire pour permettre une répartition plus adéquate tant au niveau régional que communal. C'est pourquoi la Région s'est dotée d'un outil régional d'implantation commerciale. Les communes peuvent en faire autant à leur échelle. Parallèlement, la législation en matière de délivrance des permis a également été modifiée.

Du nouveau donc dans ce domaine !



*De quelle manière et à quels moments, les citoyens, les commerçants et les membres des CCATM pourront-ils réagir sur ces nouvelles procédures ? Quels seront les avantages que pourront retirer les communes en mettant en œuvre ces nouveaux outils ?*

Voilà ce que nous vous proposons de découvrir en compagnie de nos deux intervenantes :

**Larissa Peixoto** est architecte urbaniste spécialisée en gestion du milieu urbain. Depuis plus de 15 ans, Larissa Peixoto mène, pour des villes et communes en Wallonie et à l'étranger, des projets de stratégies intégrées de développement territorial allant de l'échelle intercommunale à l'échelle du quartier.

**Estelle Nicolay** est géographe, directrice du bureau d'études Augeo au sein de l'Association de Management de Centre-Ville. Depuis plus de 10 ans, elle côtoie à la fois les acteurs privés du monde du retail (enseignes, promoteurs...) pour qui Augeo réalise des études de marché et/ou des demandes de permis d'implantation commerciale et les pouvoirs publics afin de les accompagner dans le développement commercial de leur territoire (Schéma Communal de Développement Commercial, Dynamique commerciale...).

**Venez les écouter et poser vos questions lors d'une soirée  
conférence-débat organisée le 7 décembre à 18h30  
dans les locaux de l'UMons,  
38-42 boulevard Joseph II 6000 Charleroi – auditoire 222.**

**La conférence-débat se clôturera par un drink.**

En partenariat avec l'UMons.